



*Lettre ouverte à M. le Recteur de l'académie de Toulouse*

Toulouse le 30/03/20

**Continuité pédagogique dans le 2<sup>nd</sup> degré :  
nos collègues, nos élèves et leurs familles ne sont pas des cobayes !**

Monsieur le Recteur,

Depuis maintenant plus de 10 jours, la mise en œuvre de la « continuité pédagogique » s'avère être totalement improvisée et chaotique dans le second degré, ce que tout le monde constate : il ne sert à rien de nier l'évidence. Il est temps de ne pas reproduire les erreurs liées à l'impréparation des E3C ou la complexité des modalités pédagogiques induites par la réforme de voie professionnelle, expériences récentes de transformations trop rapides du système éducatif, qui devraient nous commander de regarder la réalité en face, et pour laquelle nous avons eu, il y a à peine deux mois, la même démarche d'interpellation vis-à-vis de vous.

Nous nous adressons à vous aujourd'hui pour faire le constat que l'encouragement ministériel et rectoral à s'engager dans la voie d'une expérimentation sociale à grande échelle semble avoir pris le pas, depuis la fermeture des EPLE le 13/03/20 au soir, sur la volonté de préserver les cadres essentiels des relations entre les différents acteurs de la communauté éducative, et le respect des rôles respectifs de chacun : professeurs, élèves, parents et familles.

Les promesses ministérielles répétées à l'envi depuis des semaines autour de « l'École à la maison » apparaissent pour ce qu'elles sont : impossibles à mettre en œuvre, par manque d'anticipation, de coordination, de moyens matériels, de cadres institutionnels et de supports, notamment informatiques, aussi bien du côté des professeurs que des élèves et parents. Ce qui est encouragé publiquement dans ce cadre par une communication quotidienne déniait le réel ne répond pas à des objectifs atteignables pour la continuité pédagogique. L'opération en cours s'apparente hélas davantage à une opération de pure communication dont les objectifs ne sont pas à la hauteur de ce que notre pays est en droit d'attendre de l'École dans ce contexte de crise sanitaire majeure et historique, qu'à un projet éducatif tenable. Les professeurs, les parents se mobilisent comme ils le peuvent pour pallier ces difficultés, et nous tenons comme vous à saluer cet engagement commun, mais vous alertons sur ses limites, et dénonçons son instrumentalisation et des dérives insupportables.

La réalité et disparité des moyens techniques dont disposent les uns et les autres (équipements informatiques : ordinateurs, imprimantes, scanner, qualité des connexions, espaces familiaux etc.) et l'absence de prise en compte de la réalité quotidienne du confinement comme du maintien d'une activité professionnelle, creuse chaque jour davantage les inégalités sociales entre les élèves et leurs familles. L'instauration d'une « course à la nouveauté pédagogique et technologique » écarte chaque jour davantage un plus grand nombre d'élèves de l'objectif partagé d'une scolarité semblable pour toutes et tous. Les enjeux fondamentaux de l'école ne sont pas seulement de terminer un programme ou de préparer à des examens, ils sont aussi, et avant tout, de construire une culture commune et de faire société ; ces objectifs majeurs, qui fondent le pacte républicain depuis plus d'un siècle, et de tout temps indissociables du rôle et de la place de l'École dans notre pays sont aujourd'hui oubliés.

Le lien que tissent les personnels avec les élèves et leurs parents dans la période est indiscutable, tout comme l'engagement des uns et des autres, mais demande encore du temps et des aménagements pour ramener vers des activités scolaires nombre d'élèves, surtout les plus fragiles. A contrario, le stress généré par les injonctions permanentes envers les acteurs de la communauté éducative, à « faire

différemment », à « faire vite », à « changer », alimente les tensions, déjà alourdies par la situation sanitaire, et multiplie les risques d'incompréhension voire de conflits entre professionnels, entre professeurs et élèves, et au sein même du cercle familial. Il alimente à coup sûr le risque - majeur, et notamment pour les publics scolaires les plus fragiles - du décrochage scolaire et de la rupture définitive avec l'école, au contraire de ce qui est requis dans la période. Il faut maintenant procéder autrement, et redonner les moyens de la confiance ;

- en réduisant drastiquement les injonctions et la volonté de contrôle en temps réel de l'activité des personnels comme des élèves, qui impactent fortement les pratiques et tend les relations, parfois au point de menacer les fragiles équilibres familiaux que les parents d'élèves peinent à construire ;

- par la modération des demandes envers les élèves et les familles, confrontées à des contraintes matérielles et d'organisation importantes, ou éloignées des exigences actuellement déployées envers les élèves ;

- par la restriction du périmètre pédagogique actuel à des révisions et des consolidations : cela est nécessaire au maintien pour tous les élèves d'un lien apaisé avec les apprentissages.

- par une réflexion sur les délais accordés aux élèves et sur leur évaluation, pour les adapter au contexte exceptionnel que nous traversons ; dans ce cadre, des ajustements doivent être annoncés rapidement, notamment sur les examens ;

- par une pause, pour quelques temps, dans les apprentissages entièrement nouveaux, que la plupart des élèves, de par leur âge et leur autonomie encore limitée en collège comme en lycée, ne peuvent construire seuls, loin de leurs professeurs et dans des contextes matériels et familiaux qui n'ont rien à voir avec le cadre scolaire ordinaire. Il s'agit aussi de penser à la reprise d'activité normale : comment ferons-nous, comment feront nos élèves, lorsque les écarts dans les apprentissages se seront irrémédiablement creusés dans cette période appelée à durer ?

- en profitant des allègements suggérés plus haut pour mieux organiser la communication entre équipes enseignantes, équipes éducatives, élèves et familles, et rétablir des relations débarassées de l'urgence et de ses incompréhensions. Il est tout à fait possible de faire bien mieux, en préservant à la fois la liberté pédagogique des enseignants et l'organisation des familles.

Nous tenons aussi à alerter sur la fuite massive de données personnelles, au mieux encouragées par le manque de cadrage institutionnel, et au pire par la volonté de laisser entrer dans la communauté éducative des acteurs privés qui ne sont pas dénuées d'arrière-pensées, voire même d'entreprises dont les sièges sociaux et serveurs basés hors Union européenne ne les soumettent pas au respect du Règlement communautaire Général pour la Protection des Données (RGPD), pourtant traduit en droit français. Aujourd'hui, une masse considérable de ces données personnelles échappe chaque jour à tout contrôle, faisant courir des risques juridiques aux professeurs, et ce, à l'insu des élèves et de leurs familles, pas ou peu informées de ce qui se joue et des atteintes au respect de la vie privée qu'elles constituent. Le devoir de protection de l'institution, aussi bien envers ses personnels que les élèves, le plus souvent mineurs, qui lui sont confiés a semble avoir disparu, et cède la place aux sirènes d'une externalisation massive de données personnelles et professionnelles.

Le développement du concept flou de « Nation apprenante » cache bien mal les difficultés profondes que vivent au quotidien les acteurs de la communauté éducative : enseignants, élèves, parents et familles. Il dénature profondément la relation patiemment construite entre ces acteurs, et promeut de fait le développement d'une sphère parascolaire aux contours volontairement mal définis, dont les acteurs ne sont pas toujours bien identifiés, pas plus que leurs intentions réelles. Dans ce contexte, il est difficile de ne pas voir surgir derrière cette volonté de labellisation officielle des pratiques et des acteurs les plus divers une volonté d'affaiblir le système éducatif dans son ensemble, et de le faire entrer de plain-pied

dans des formes d'externalisation larvées. Nous appelons au contraire dans la période à respecter les rôles des uns et des autres dans le fonctionnement de la communauté éducative : équipes enseignantes, équipes éducatives, parents.

Nous relevons enfin que des demandes et certaines pratiques, déployées pour établir ou conserver un contact avec les élèves, contreviennent au principe-même du confinement, en s'appuyant parfois sur une extension du « motif familial impérieux » pour récupérer des supports de travail pour les élèves, poussant à l'extérieur personnels, élèves et familles. Ces déplacements, rendus possibles par la signature d'autorisations de déplacement dérogatoires, destinées aux personnels comme aux élèves ou leurs parents a, ailleurs, provoqué une forte circulation du virus au sein des familles et chez les personnels : il faut pour des raisons sanitaires, renoncer aux « guichets pédagogiques » et trouver les moyens d'échanger ces supports à distance et sans contact.

Monsieur le Recteur, l'urgence sanitaire et sa gestion humaine doivent être, dans la période, la priorité de notre système éducatif. Elle commande un apaisement et une normalisation de la relation entre les professionnels des collèges et lycée, les élèves et leurs familles, et le retour à des cadres stables et légitimes ; cela passe par des réponses de bon sens, conformes aux textes en vigueur, une communication raisonnée et des instructions claires pour rétablir la place de l'école et préserver la communauté éducative. Ce n'est pas le moment de se livrer à des expérimentations pédagogiques tout azimut, dérogatoires aux principes fondamentaux de notre système éducatif, et au droit de notre pays : nos collègues, nos élèves et leurs familles ne sont pas des cobayes ! Ne poursuivez pas d'autres objectifs que la gestion de la grave crise sanitaire que traverse notre communauté : nous en appelons à votre responsabilité, il y a urgence à changer de cap.

Pierre Priouret  
Secrétaire général  
SNES-FSU Toulouse

André Castellan  
Secrétaire académique  
SNEP-FSU Toulouse

A. Bernadou & E. Carrier  
Secrétaire académique  
SNUEP-FSU Toulouse

Jean-François Berthelot  
Président du SNALC  
Académie de Toulouse

Corinne Vaultot  
CGT-Educ'action  
Académie de Toulouse

D. Lafargue & A. Font  
Secrétaires académiques  
SNETAA-FO Toulouse